infos@viaaduc.com
01.89.53.69.70
formation.viaaduc.com

Le management collaboratif

Le management directif est sur le déclin. Face au développement de la complexité dans l'entreprise, l'une des réponses les plus efficaces est la collaboration. Mais peu de collaborateurs (managers ou non) y sont préparés. Que ce soit dans le cadre d'un projet, du management d'une équipe ou de n'importe quelle réunion, la maitrise de ces techniques est devenue incontournable !

Formation dispensée en présentiel ou à distance

Référence : SR-MNC

Tarif inter : 1190 € HT

Durée : 2 jours

Certification : Non

Les prérequis pour suivre cette formation

- Aucun

Les objectifs pédagogiques

- Apprendre les nouvelles conditions d'exercice managérial
- Intégrer les modes de fonctionnement des groupes sociaux
- Développer son assertivité

A qui s'adresse cette formation ?

- Les managers hiérarchiques
- Les chefs de projets
- Les fonctions d'interface
- Toute personne désirant développer son influence

Programme de la formation

Tour de table

- Objectifs, durée et enjeux de la formation.

Programme de la formation

Je suis (forcément !) un bon manager

- Qu’est-ce qu’un manager ?
- La législation
- Les grandes typologies de management
- Gérer la complexité

Construire la coopération au sein du groupe

- Favoriser la coopération transverse
- Renforcer la capacité collective d’exécution
- Animer la collaboration au quotidien

Gérer un conflit d’équipes

- De l’origine des conflits
- Affronter le conflit avec intelligence
- Soutenir une personne après un conflit

Le management émotionnel

- Management émotionnel et coopération
- Qu’est-ce qu’une émotion ?
- L’intelligence émotionnelle

Tour de table en fin de formation

- Evaluation de la formation à chaud, débriefing collectif, auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de sa propre progression.

Certification Préparée

- Aucune

Méthodes Pédagogiques

- Mise à disposition d’un poste de travail par stagiaire
- Remise d’une documentation pédagogique papier ou numérique pendant le stage
- La formation est constituée d’apports théoriques, d’exercices pratiques, de réflexions et de retours d’expérience
- Le suivi de cette formation donne lieu à la signature d’une feuille d’émargement
- Utilisation des dispositifs ludiques : jeu de rôle faisant vivre une aventure aux participants afin de leur permettre d’expérimenter les compétences aborder et jeu de carte permettant aux participants de se confronter à des situations réelles, de trouver des solutions et d’améliorer leurs pratiques en réfléchissant ensemble.
- Animation par Teams / Zoom à distance Consultant-

Formateur·rice

- ancien responsable qui a réalisé et participé à de nombreux projets de transformation, de création produit et de conformité. Il intervient et enseigne depuis 2012 dans les institutions financières, ainsi que dans plusieurs écoles dont le Master 2 Droit des Assurances de Lille.

Méthode d’évaluation des acquis

- Auto-évaluation des acquis par le stagiaire via un questionnaire
- Attestation des compétences acquises envoyée au stagiaire
- Attestation de fin de stage adressée avec la facture

Modalité et délai d’accès à nos formations

ViaAduc met en place un ensemble de dispositifs pour accueillir, accompagner et adapter ses formations aux personnes en situation de handicap (PSH). Notre référent(e) handicap se tient à votre disposition au **01.71.19.70.30** ou par mail à referent.handicap@viaaduc.com pour tout besoin d’aménagement, afin de vous offrir la meilleure expérience possible.

Toute demande d’inscription à une formation inter-entreprises peut s’effectuer jusqu’à 1 semaine (5 jours ouvrés) avant le début de la formation :

- par téléphone au 01 71 19 70 30
- par e-mail : à l’adresse de votre chargé d’affaires ou à infos@viaaduc.com
- sur notre site WEB : https://formation.viaaduc.com/
- par courrier, à l’adresse suivante : ViaAduc– 152 Avenue de Malakoff – 75116 PARIS

Dans le cas d’une formation intra-entreprise, le délai d’organisation moyen est de 2 semaines (10 jours ouvrés). A défaut de convention formelle particulière pour une session sur site Client, ViaAduc n’est pas tenu d’effectuer l’installation de la salle de formation et utilise les moyens informatiques mis à disposition par le Client.

Mise à jour : 14-12-2023